

Noirmoutier-en-l'île

Des œillets rouges pour les communeux internés



Devant la stèle en hommage aux communeux internés au château, en 1871, des fleurs rouges ont été déposées par Fabien Gaborit, adjoint, et Yan Balat, maire, en présence d'Annie Brunel, présidente de la Ligue des droits de l'Homme.

| PHOTO : QUEST FRANCE

Mardi, devant la plaque commémorative, un hommage a été rendu aux communeux internés dans le château de Noirmoutier, en 1871.

« Chaque année, un hommage est rendu à l'initiative de la Libre pensée, le Mouvement pour la paix et la Ligue des droits de l'Homme, précise Annie Brunel, présidente de la Ligue des droits de l'Homme. Cette année, la situation sanitaire n'a pas permis d'organiser le rassemblement traditionnel, mais le maire, Yan

Balat, et son adjoint, Fabien Gaborit, ont tenu à déposer une gerbe de fleurs rouges en référence aux *Œillets rouges* de Louise Michel. »

Sur le monument on peut lire la fin du poème de Louise Michel :

*Si j'allais au froid cimetière
Frères, jetez sur votre sœur
Comme une espérance dernière
De rouges œillets tout en fleur...*

Contact : Ligue des droits de l'Homme, Annie Brunel, tél. 07 86 70 17 99.